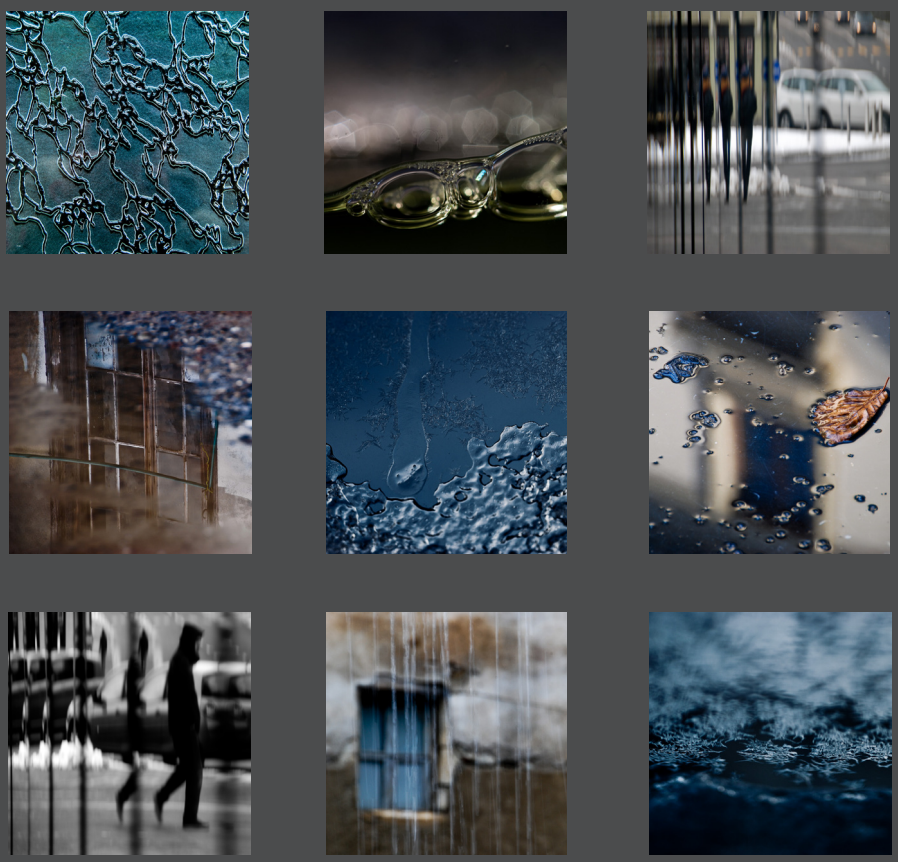

RAPPORT ANNUEL 2014

FONDATION LE RELAIS

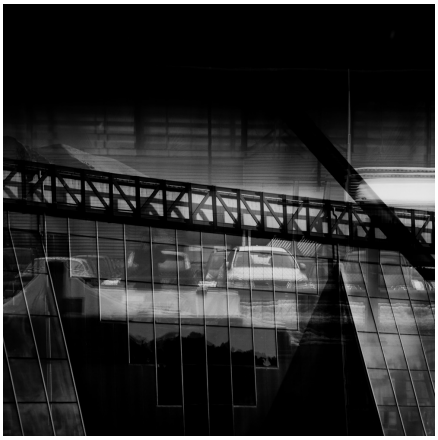

Note : dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, le présent document utilise parfois le masculin pour désigner des personnes de l'un ou l'autre sexe.

IMPRESSUM
Fondation Le Relais
Grand-Rue 82 - 1110 Morges

Rédaction : Direction de la Fondation
Photographies : © Mme Fontanellaz et Impulsion
Graphisme et mise en page : Florence Romanzini
Corrections : Maria Salvatore
Imprimé à : Imprimerie Hermann SA
Tirage : 500 exemplaires

©2015 Fondation Le Relais

Sommaire

2
Mot du Président

3
Mot du Directeur

4
Secteur direction & coordination

5
Secteur socio-éducatif

8
Secteur insertion socioprofessionnelle et formation

10
Etats financiers

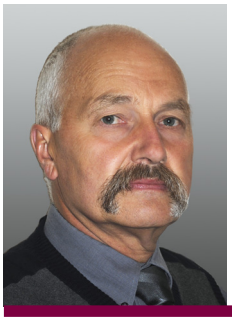

Jean-Pierre Lador
Président du Conseil de Fondation

L'insertion des minorités contre la barbarie

Il ne fait aucun doute que les événements du 7 janvier à Paris et les questions qu'ils soulèvent ne sauraient nous laisser indifférents : ce n'est pas parce qu'ils se sont passés en France qu'ils ne doivent pas nous renvoyer au phénomène de l'exclusion des minorités, en particulier de certains jeunes. A la suite d'échecs scolaires à répétition, ils n'ont pas d'avenir professionnel et galèrent quotidiennement pour faire face à leurs obligations. Ainsi, la Suisse, et notamment le canton de Vaud, n'est de loin pas à l'abri de manifestations en tous genres. Et en effet, comme le relevait Robert Castel, sociologue et auteur de la « Discrimination négative », « l'étiquette tenace de l'inutilité sociale et de la dangerosité leur colle à la peau. Être discriminé négativement, c'est être assigné à un destin sur la base d'une caractéristique que l'on n'a pas choisie, mais que les autres vous renvoient sous la forme d'un stigmate ». Il est dès lors impératif, à mon avis bien entendu, de tout entreprendre pour que nos jeunes en difficulté, quelles qu'en soient les raisons, puissent retrouver le sentiment d'avoir une place et un avenir dans notre société : il convient plus que jamais de tout mettre en oeuvre pour que la distance entre cette frange de la population et le reste de la société ne se creuse encore plus. En cela, notre canton, en se dotant d'un important réseau d'institutions spécialisées, a bien compris le problème et pourrait servir d'exemple ! La Fondation Le Relais en fait partie et réussit à faire en sorte de réinsérer avec succès beaucoup d'usagers, que ce soit au terme d'un apprentissage ou d'une autre formation professionnelle. Chaque année, le pari est risqué, mais il en vaut la peine au vu des résultats.

Un grand merci donc à tous les intervenants de cette chaîne de réinsertion pour leur engagement sans faille et l'espoir qu'ils arrivent à insuffler aux usagers en quête d'identité.

Jean-Claude Pittet
Directeur

Le social à l'épreuve de l'insertion

La Fondation Le Relais est une organisation d'action sociale qui s'acquitte de sa mission de réinsertion sociale et professionnelle depuis plus de 40 ans. C'est sur cette mission de réinsertion des inadaptés sociaux et autres marginaux qui transitaient par notre foyer et nos structures d'action sociale en milieu ouvert que se sont construites nos structures d'insertion telles que le Cefil ou Impulsion et que se sont développés nos ateliers qui sont devenus des entreprises d'insertion. D'ailleurs, ces structures du Relais (comme dans beaucoup d'autres institutions du canton) ont souvent été le fait de travailleurs sociaux qui les ont expérimentées au départ.

Avec les exigences de retour dans le marché de l'emploi, de sortie du système assurantiel, voire assistanciel, et les critiques toujours plus vives sur l'inefficacité des professionnels de l'assistance publique, l'insertion devient en quelque sorte l'aiguillon de l'action sociale du début et corrode le social de l'intérieur pour sa disparition ou sa renaissance. La situation est d'autant plus délicate que les personnes qui font appel à nos structures d'action sociale présentent des déficits toujours plus grands en termes de qualifications et d'expériences professionnelles, ont des liens familiaux et sociaux toujours plus distendus et rencontrent des difficultés croissantes pour se loger.

De marginale, la question de l'insertion des publics précaires devient centrale, on pourrait même dire qu'elle est en passe de devenir la problématique contemporaine du social. Si on y ajoute les critiques récurrentes contre l'action sociale, le bruit parfois excessif fait autour des abus en matière d'aide sociale et la récupération politique de certains élus, on a, me semble-t-il, tous les ingrédients réunis pour un renforcement des textes législatifs et leur cortège de réglementations et autres procédures qui accompagnent les politiques publiques. On doit dès lors veiller à ce que l'action sociale ne perde pas sa capacité d'innovation en direction des personnes en situation de vulnérabilité momentanée ou durable, car il y a, selon nous, une forte continuité entre l'assistance et l'insertion qui mérite toute notre attention.

Secteur direction & coordination

ADMINISTRATION - REL'IER - CRIAD

Le rapport d'activité de la Fondation Le Relais pour l'exercice écoulé se subdivise en quatre grandes parties, soit les activités de la direction et les mandats de coordination de Rel'ier et de la Criad ; l'activité du secteur socio-éducatif (résidentiel, ambulatoire et travail de rue) ; des structures actives dans le champ de l'insertion (Entreprises d'insertion, Cefil, Impulsion et Elan) ; et enfin les états financiers.

Gouvernance

La présidence du Conseil ainsi que son bureau sont restés identiques. Pour nous accompagner dans le développement de nos activités en matière de logements pour personnes en situation de vulnérabilité, nous avons pu nous adjoindre les connaissances et les compétences de M. Maurice Klunge, président du groupe MK, une organisation diversifiée et active dans le marché romand depuis plus de trente ans. Le Conseil est composé de 12 membres issus du monde de l'économie et du politique ainsi que d'organisations publiques proches de nos activités et des représentants de professions libérales.

Direction et personnel

2014 coïncide avec le départ de notre adjoint de direction, M. Pascal Roduit, qui, après 11 ans d'activité au sein du Relais, a pris la direction d'un centre social régional. Qu'il me soit permis ici de remercier M. Pascal Roduit pour sa contribution essentielle au développement de notre organisation et dont l'intelligence et la force de travail n'ont eu d'égales que son humilité et son altruisme, bon vent à lui! Un autre cadre, M. Jean-Pierre Haenni, nous a également quittés cette année pour rejoindre l'administration cantonale et la surveillance des établissements socio-éducatifs. L'effectif du personnel est resté stable en 2014.

Rel'ier

Sans offrir directement de prestations aux personnes toxicodépendantes, Rel'ier a pour mandat de favoriser le travail en réseau des acteurs concernés, de renforcer les liens interinstitutionnels, et d'apporter son appui lors de la mise en place de nouveaux projets visant la prévention des dépendances ainsi que des problèmes qui en découlent. Ses partenaires sont donc multiples : professionnels des domaines social et médical, représentants politiques et des autorités administratives, représentants des instances publiques. Le champ d'activités s'inscrit sur les trois niveaux institutionnels : national, cantonal, ainsi qu'auprès des communes vaudoises, en particulier de Lausanne Région.

Aujourd'hui, les activités de Rel'ier s'articulent autour des axes coordination, expertise, formation et information. C'est ainsi que Rel'ier gère la mise en œuvre opérationnelle de programmes de santé publique cantonaux, tels que PPMTMS[1] ; DCIST[2] ; TSP[3] ; fournit expertise et conseils tels que l'installation d'un automate échangeur de seringues, organise des journées de réflexion en réunissant des politiques et des partenaires de terrain, ou encore publie des recherches et actualise le répertoire des ressources institutionnelles vaudoises dans le domaine des addictions. En 2014, Rel'ier a organisé avec Lausanne Région une journée de réflexion sur le thème « Espace public : prévenir, réagir ? » qui a rassemblé plus de 100 personnes à réfléchir sur la prévention dans le domaine de la sécurité, l'approche communautaire et/ou participative, l'urbanisme sécuritaire et le vivre ensemble ainsi que le travail social dans l'espace public. Ces réflexions ont contribué à l'élaboration d'outils à disposition des communes sous forme de fiches thématiques. Rel'ier a élaboré la structure et le contenu du site internet www.addiction-vaud.ch. Destiné à un public large, ce site présente des informations sur la consommation de substances psychotropes et des tests d'auto-évaluation. Il oriente vers les principales structures spécialisées vaudoises. Lors de sa 1ère année de mise en ligne, plus de 35'000 pages ont été consultées. Au chapitre des recherches, Rel'ier a coordonné un projet-pilote de prévention et de réduction des risques en milieu festif sous la forme d'une recherche-action auprès du public noctambule, en collaboration avec des organismes actifs sur le terrain. Plus de 1'700 contacts ont été réalisés et 553 questionnaires ont été analysés. Les résultats ont été présentés lors des Etats Généraux de la Nuit organisés à Lausanne le 14 mai 2014 auxquels ont participé environ 150 personnes. Des recommandations pour un dispositif cantonal ont été remises aux autorités.

CRIAD

La direction du Relais s'est proposée pour poursuivre le mandat de la coordination pour la nouvelle période contractuelle 2015-2018 avec l'OFAS. Ce contrat se déploie dans le cadre de la nouvelle circulaire. Cette dernière introduit des changements importants dans le cadre du financement des prestations liés à l'article 74 LAI. Dans un souci de continuité, il nous semblait essentiel de continuer à fournir l'appui nécessaire pour ce mandat. Le contrat qui nous lie avec la Criad a été reconduit pour quatre ans.

[1] *Programme de prévention des maladies transmissibles – Echange de matériel stérile pour les personnes toxicodépendantes.*
[2] *Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour les personnes toxicodépendantes.*
[3] *Travail social de proximité*

Secteur socio-éducatif

FOYER - SPI - ASEMO - RELAIS-CONTACT - RELAIS 10 - REL'AIDS

Le Relais veut donner aux personnes exclues des moyens d'insertion durable afin que chacune puisse gagner en autonomie et mener une vie de qualité. Les prestations dispensées visent à construire des passerelles qui facilitent l'accès au logement, aux soins, au travail, à la formation, aux revenus et aux activités sociales, culturelles et sportives. Le suivi, basé sur le volontariat, est individualisé et tient compte des ressources de chaque personne, de leur parcours et des offres du réseau cantonal.

Dans cette perspective, les 6 structures socio-éducatives ont suivi durant cette année 520 personnes ; le Foyer a accueilli 32 d'entre elles, les milieux ouverts (Asemo, Relais 10, Relais-Contact et SPI) ont accompagné 301 adultes et jeunes adultes, et le Rel'aids 187 personnes toxicodépendantes.

Le Foyer

Au cours de ces dernières années, nous avons observé une baisse de la moyenne d'âge des résidents. Parmi les 32 personnes accueillies cette année, soit 26 hommes et 6 femmes, 47 % sont âgées de 18 à 20 ans, 19 % de 21 à 25 ans, 15 % de 26 à 30 ans, et 19 % de 31 à 51 ans.

Orientation	
Services sociaux	31%
Ambulatoires médicalisés	22%
Ambulatoires non médicalisés	12%
Autres foyers	10%
TSHM	10%
Proches/propre intiative	6%
SPJ	6%
Atelier/programme d'insertion	3%

Dont 13% des résidents ont été orientés par le Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour les personnes toxicodépendantes (DCIST).

La grande majorité des résidents sont donc très jeunes. Vivant des situations particulièrement complexes, ces jeunes logeaient précédemment à l'hôtel, en institutions pour mineurs ou encore ont vu l'institution pour adultes dans laquelle ils séjournaient, mettre fin à leur séjour pour des problèmes de non-respect du cadre institutionnel. Pour certains encore, d'importants conflits familiaux avaient amené à une rupture.

Parcours marqués par des évènements traumatisants, scolarité interrompue, absence de formation, semblent amener ces jeunes à vivre dans une sorte de dynamique de survie les empêchant de se projeter dans un avenir quelque peu serein. Prévoir le jour suivant est difficile et la gestion de leur temps se fait d'heure en heure. L'équipe observe donc de leur part une grande imprévisibilité et des difficultés majeures à s'engager dans la mise en œuvre du projet individuel défini avec chacun d'eux.

Pour certains, des troubles psychiatriques empêchant un projet d'insertion sont apparus au cours du séjour. Un travail soutenu avec le réseau psychiatrique et l'AI a alors été mis en place et certains résidents ont été réorientés vers des structures résidentielles spécialisées.

En lien avec sa mission d'insertion professionnelle, une des exigences de base pour chaque résident est d'exercer une activité professionnelle. Et là encore, des exigences comme être à l'heure au travail et respecter les consignes des différents ateliers proposés par nos Entreprises d'insertion (lieu adapté) peuvent être difficiles à tenir.

Un résident a toutefois trouvé une place de travail dans le 1er marché, un autre a poursuivi sa formation, et un jeune a débuté une formation. Pour tous, la situation scolaire est analysée, en collaboration avec un organisme spécialisé, et des cours de rattrapage pour les matières de base sont mis en place lorsque la situation s'y prête.

Au vu de l'évolution du profil des résidents accueillis et de ce constat en demi-teinte sur le plan professionnel, l'équipe a poursuivi un travail éducatif de base, individualisé et ajusté aux différentes situations. Supervision et formation continue de l'équipe sont alors nécessaires pour garder une vision dynamique.

Cette année, les sorties du foyer ont été complexes en raison des troubles du comportement observés chez ces jeunes et de l'absence de motivation à entreprendre des projets. Dans les situations où les compétences en matière de bonne gestion quotidienne d'un logement et de respect des usages locatifs ne sont pas suffisamment acquises pour envisager la location d'un appartement, l'équipe s'est vue dans l'obligation d'organiser des sorties en hôtel. En réponse à cette problématique, une réflexion quant à la mise en place d'un projet d'accompagnement extérieur intensif en studio a débuté. Cette étape intermédiaire entre un séjour résidentiel et un appartement permettrait alors de soutenir l'acquisition de compétences et de poursuivre la mise en place d'un projet de formation.

Secteur socio-éducatif

FOYER - SPI - ASEMO - RELAIS-CONTACT - RELAIS 10 - REL'AIDS

Les structures ambulatoires

En 2014, 301 adultes, jeunes adultes et leurs enfants ont été soutenus par ces structures dans l'organisation de la vie quotidienne, la gestion des revenus et des affaires administratives, ainsi que pour toutes les questions de santé et de réinsertion professionnelle.

Comme les années précédentes et bien que l'étroite collaboration avec les CSR se soit poursuivie à travers, notamment, la mise en place de différentes MIS, l'accès à l'emploi reste un long chemin pour les personnes en grande difficulté.

Les professionnels de ces structures relèvent tous les contraintes liées aux exigences des services sociaux qui ont augmenté ces dernières années. Certains usagers ne sont pas en mesure de respecter ces exigences (courriers difficiles à comprendre, documents à réunir et à fournir mensuellement à des dates précises dans le cadre du RI, complexification des démarches), ce qui entraîne des sanctions financières prononcées par les services. Ce système a donc tendance à exclure les plus exclus. Pour faire face à ces situations, les équipes se sont mobilisées et le nombre d'accompagnements et de médiations avec les services a de ce fait augmenté.

Les effets de la votation du 9 février 2014 se font sentir. Le signalement systématique par les CSR au SPOP pour les demandeurs du RI ayant un permis B renforce les tensions. Les équipes observent une augmentation du nombre de personnes se retrouvant durant plusieurs mois dans l'attente incertaine du renouvellement de leur permis de séjour. La mise en place de projets de vie sur le moyen terme est dès lors rendue difficile. Une des conditions pour obtenir ce renouvellement est d'avoir un emploi fixe dans le 1er marché du travail. Mais les informations figurant sur le document émanant du SPOP n'incitent pas les employeurs à établir des contrats de travail dans de telles situations ; les usagers concernés ne retrouvent alors pas d'emploi. Nous avons également dû accompagner une personne dans le cadre de son expulsion du territoire suisse.

Le nombre de jeunes familles et de familles monoparentales est en augmentation. Là également, le suivi socio-éducatif doit s'ajuster et le travail en réseau avec le SPJ, les écoles, les garderies et autres services du secteur destiné aux mineurs s'est développé.

Répartition des clients par tranche d'âge

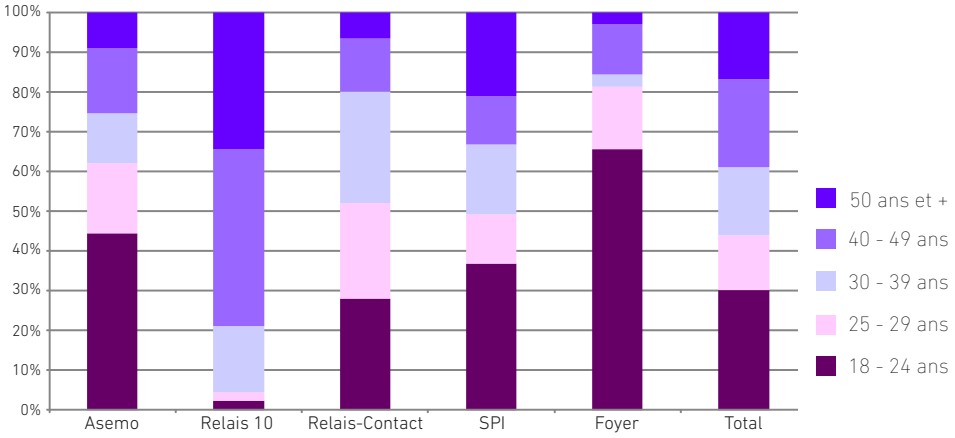

Répartition des clients par genre

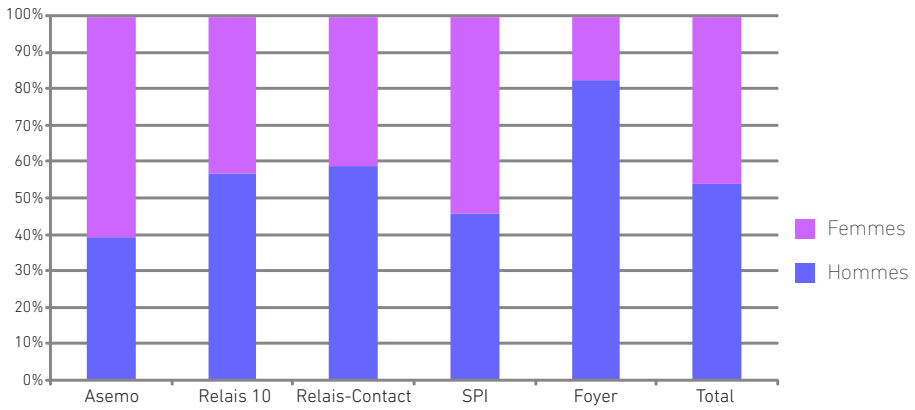

FOYER - SPI - ASEMO - RELAIS-CONTACT - RELAIS 10 - REL'AIDS

Accès au logement

Comme les années précédentes, l'accès au logement est une des demandes importantes formulées par les usagers. Cette situation est une des conséquences du durcissement des exigences des gérances. Certaines d'entre elles n'hésitent plus à indiquer clairement qu'une attestation du RI ou de l'AI fait l'objet d'un refus systématique. Ces personnes sont alors amenées à chercher un garant dans leur entourage privé. Et dans le cas où aucun proche ne peut apporter ce soutien, elles se retrouvent en situation de crise. En effet, ne pas avoir de logement stable bouleverse fondamentalement les équilibres et peut amener à une déstabilisation importante ayant un impact certain sur l'état psychologique des adultes et de leurs enfants.

Cette année, nous notons que la majorité des familles et familles monoparentales nouvellement admises sont logées en hôtel avec leurs enfants.

Pour faire face à cette situation, le nombre de baux signés par notre fondation pour des appartements mis à disposition des personnes suivies a encore augmenté cette année et a atteint un total de 120. Le Relais assume alors les responsabilités qui en découlent. Une convention de mise à disposition du logement, incluant les devoirs de l'occupant, notamment en ce qui concerne la participation active au projet socio-éducatif est signée entre les parties.

Le transfert de bail au nom de l'occupant reste également une question délicate pour les personnes dont la situation professionnelle n'est pas stabilisée et qui ont des dettes. Afin de faire face à cette problématique, une collaboration avec l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI Vaud) a été formalisée cette année. Cet organisme nous apportera son soutien dès le début de l'année 2015 afin de favoriser le transfert de baux.

Le Rel'aids

Le Rel'aids, équipe de travailleurs sociaux hors-murs, a accompagné 121 hommes et 66 femmes marginalisés et rencontrant un problème de toxicodépendance. Entretiens de soutien, informations sur la réduction des risques, recherche de solutions de logement et accompagnement dans les divers services médico-sociaux font le quotidien de cette équipe. Elle relève, comme les autres équipes, l'impact des exigences administratives sur ces personnes en grande difficulté. Pour exemple, l'absence de domiciliation rend impossible le renouvellement des papiers d'identité ou encore entrave l'accès aux revenus comme le RI ou l'AI. Face à cette complexité, les personnes perdent courage et entrent alors dans un « cercle vicieux » qui accentue leur marginalisation.

En raison de leurs difficultés, une activité professionnelle régulière est rarement possible, des demandes d'activités occupationnelles peuvent alors être formulées.

Régulièrement étiquetés d'emblée comme patients difficiles, l'accueil dans les services d'urgences psychiatriques et somatiques s'est parfois révélé difficile. Plusieurs expériences problématiques ont été vécues cette année. Cette question mériterait donc d'être approfondie avec les services concernés.

L'accompagnement des parents toxicodépendants s'est poursuivi, notamment dans le cadre du Café des Mamans qui se réunit chaque semaine. Cet espace de parole permet aux mères de se dire et d'être reconnues en tant que mères, même dans le cas où leurs enfants sont placés hors de leur famille biologique. Là encore, les retours sur les services en charge des mineurs montrent un potentiel d'amélioration. Le film « Mamans de choc », régulièrement présenté en présence des mères concernées, permet aux professionnels d'entendre la réalité de ces femmes et de réfléchir au suivi mis en place.

Le développement des actions communautaires avec les personnes concernées s'est également poursuivi. Des usagers de drogues ont pu présenter l'expérience de la réalisation de 4 émissions de radio (radio FMR) liées à la prévention de la transmission des hépatites (www.relais.ch) à la Conférence européenne de réduction des risques (Bâle).

Parallèlement, le Rel'aids a été sollicité pour accompagner la réflexion des autorités communales autour des questions de politique jeunesse dans les villages de Cheseaux-sur-Lausanne et de Romanel-sur-Lausanne. Les travailleurs sociaux ont animé des réunions rassemblant les différents acteurs concernés (représentants politiques, concierges, jeunes,...). Par la suite, une synthèse a été rendue aux autorités de ces communes.

Districts de domicile	
Lausanne :	122
Ouest lausannois :	22
Nyon et région :	15
Morges et région :	5
Couronne lausannoise et Gros-de-Vaud :	4
Lavaux et Est-lausannois :	10
Nord vaudois et Broye-Vully :	9

Secteur insertion socioprofessionnelle et formation

CÉFIL - ENTREPRISES D'INSERTION - ELAN - IMPULSION

Cette section du rapport d'activité revient sur les événements ayant marqués l'année des quatre structures de la fondation essentiellement dédiées à l'insertion professionnelle. Ces structures déploient leurs activités sur les cantons de Vaud et Genève. En 2014, elles ont dispensé leurs prestations à plus de 1500 personnes. La diminution de près de 500 personnes par rapport à 2013 est due à l'interruption des cours « Techniques de recherche d'emploi » qui étaient dispensés par le Céfil.

CÉFIL

Rappelons que le personnel du Céfil dispense des cours dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle. Dans le premier secteur, nous avons redéfini le programme de la mesure Tempo dont les objectifs ont été affinés. Cette formation fait maintenant partie du catalogue des mesures dites bas seuil. Les programmes de cours pour personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme à Lausanne ont eu un fort taux de fréquentation tout au long de l'année, le passage à des formations avec l'aide de tablettes a également été très apprécié par les participants.

Par ailleurs, nous avons renforcé notre collaboration avec l'OAI dans les cantons de Vaud et Genève et mis en œuvre une nouvelle mesure d'insertion professionnelle. Les formations axées sur la maintenance immobilière ont affiché un taux d'occupation proche de 100 % sur l'année. Par contre, la formation de Praticien en Agenda 21 peine à trouver son public et nous avons dû renoncer à dispenser une des sessions. Enfin, la mesure d'entretien d'embauche débouche sur des résultats intéressants en termes d'insertion professionnelle et, à la demande du SDE, nous avons doublé le nombre de places ouvertes sur l'année qui est passé de 30 à 60. Notons encore que nous avons signé des accords de collaboration avec deux nouveaux partenaires : l'AVDEMS et les CFF.

Après avoir exercé le métier de formateur d'adultes et conduit une partie des programmes du Céfil pendant une quinzaine d'années, Jean-Pierre Haenni a décidé de relever un nouveau défi dans le domaine des finances et, plus particulièrement, dans le domaine de l'administration publique. Nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté aux personnes qui font appel à notre organisation et lui souhaitons bon vent pour la suite. C'est Jacques Dozio qui a repris la responsabilité de la structure. Le Céfil aura vingt ans en 2015 et, en partenariat avec les collectivités publiques et des entreprises partenaires, nous organiserons quelques événements commémoratifs durant le deuxième semestre de l'année.

Impulsion et Elan

Nous avons, durant cette année, intensifié nos collaborations avec le réseau « addiction » (Saint-Martin, Levant, FVA...) afin d'offrir des prises en charge qui soient les plus cohérentes possible. Nous avons également remarqué qu'il était préférable de ne pas dépasser une année de mesure pour la plupart des participants. Passé cette durée, il est le plus souvent bénéfique pour l'adulte ou le jeune adulte de changer d'environnement et de type de prise en charge. Cela dit, il n'est pas non plus adéquat de trop limiter les durées, car certaines situations nécessitent du temps (changement de représentations, acceptation d'un problème d'addiction ou d'un trouble psychique...).

Concernant les résultats et les JAD de la mesure Impulsion-Accord, notons que plus de 40 % des 14 participants qui ont terminé la mesure en 2014 ont pu mettre en place un projet de formation (notamment dans les métiers de la communication visuelle) ou ont trouvé un emploi temporaire. Durant cette année, la collaboration avec le monde de l'entreprise s'est intensifiée avec la mise en place d'un atelier spécifiquement orienté vers la découverte des métiers, spécialement ceux qui sont, a priori, peu valorisés par les jeunes adultes qui fréquentent la mesure. L'objectif est de faire tomber les préjugés et de les ouvrir à des professions dans lesquelles il y a moins de concurrence. Dans ce cadre, des visites d'entreprises ainsi que des rencontres ont été organisées, et ce dans différents domaines (métiers du recyclage ou de la poste, professions en lien avec la nature, boulanger, polymécanicien, pâtissier...).

Enfin, l'exposition annuelle qui avait comme thème l'identité a été une réussite et a mobilisé plusieurs disciplines artistiques (théâtre, photo, collage). Cette dernière a eu lieu à la galerie Dem'art au Flon du 2 au 4 avril. Le travail sur les portraits qui a amené les participants à entrer en contact avec les personnes extérieures (artisans, personnes âgées, inconnus dans la rue) a notamment été très positif pour renforcer leur affirmation de soi et leur confiance personnelle.

Concernant la consolidation de la Mesure logement, nous notons une très bonne synergie entre cette dernière et le programme Elan. Le mélange des deux groupes a notamment pu donner envie aux bénéficiaires de la MIS logement de se réinsérer professionnellement. Parmi les 24 personnes qui ont effectué la mesure jusqu'à son terme, 14 ont trouvé une solution de logement à l'issue de celle-ci

CÉFIL - ENTREPRISES D'INSERTION - ELAN - IMPULSION

(3 colocations, 5 signatures de bail, 1 baisse de loyer permettant le maintien dans le logement, 1 situation d'urgence à l'hôtel, 1 sous-location de chambre, 1 prolongation du bail, 1 maintien dans le logement familial par un soutien dans la gestion de conflit avec les parents, 1 logement de transition). Il faut encore préciser que les participants qui n'ont pas trouvé directement un logement ont tout de même constitué un dossier de candidature complet et acquis les compétences pour être autonomes dans la recherche de logement. Lors du processus d'admission, la MIS logement a aussi réorienté des personnes vers des structures plus adaptées à leurs problématiques (addiction, situations d'urgence...). L'endettement demeure le frein principal pour la signature d'un bail à loyer. Nous avons aussi mis sur pied un atelier de communication permettant d'exercer les compétences sociales essentielles pour la recherche de logement, et ce par des mises en situation. La collaboratrice en charge de cette mesure a dispensé aux assistants sociaux du canton de Vaud une formation à la recherche de solutions de logement organisée par le SPAS. À la demande de directeurs de CSR, le SPAS nous a demandé d'augmenter notre capacité d'accueil de 12 places de plus par année pour la MIS logement.

Concernant notre programme d'insertion destiné à des personnes confrontées à des problèmes d'addiction (Elan), nous pouvons mentionner plusieurs entrées en formation (animatrice socioculturelle, assistante socio-éducative) et plusieurs prises d'emploi comme chauffeur-livreur, serveur, opérateur de production ou encore vendeuse en textile. Nous avons aussi accompagné un participant qui voulait se lancer comme artiste indépendant. Ce dernier a mis en place plusieurs expositions et réalisé des mandats pour des clients privés.

Entreprises d'insertion

Comme les années précédentes, les EI ont joué leur rôle de passerelle entre le marché « aidé » et le premier marché, ou encore entre l'assistance publique et l'accès à une plus grande autonomie financière. Nous avons pu ainsi offrir près de 200 places de réinsertion dans nos différentes petites entreprises et 24 places d'apprentissage (7 AFP et 17 CFC) réparties dans douze corps de métiers. Sur les six arrivant au terme de leur formation, trois ont obtenus leur diplôme, deux ont connu un échec partiel et refont leur dernière année dans une autre entreprise et une dernière personne a pu être orientée sur une autre formation.

Le public, ou les publics devrions-nous dire, a un peu changé ces dernières années avec une présence plus importante de jeunes adultes (18-25 ans). Mais la mixité tant en âge, genre, que provenance géographique donne à nos micro-entreprises, pour ces points là du moins, un reflet assez fidèle de la situation des entreprises du premier marché. En termes de problématiques, nous relevons une accentuation des troubles psychiques, parfois associés à des consommations abusives de produits psychotropes,

Au niveau du personnel de cette structure, l'année 2014 a été marquée par le départ d'une collaboratrice de longue date, Sandrine Billato, qui nous a quittés après plus de seize ans de bons et loyaux services en tant que première assistante de direction du Relais puis responsable administrative des Entreprises d'insertion.

2015 comportera sa part de défi avec la fin de formation de plusieurs maîtres socioprofessionnels et la valorisation de ces nouvelles compétences ainsi que le développement de notre partenariat avec les entreprises de la région pour des stages d'observation et d'insertion.

Niveau de formation des candidats des Entreprises d'insertion

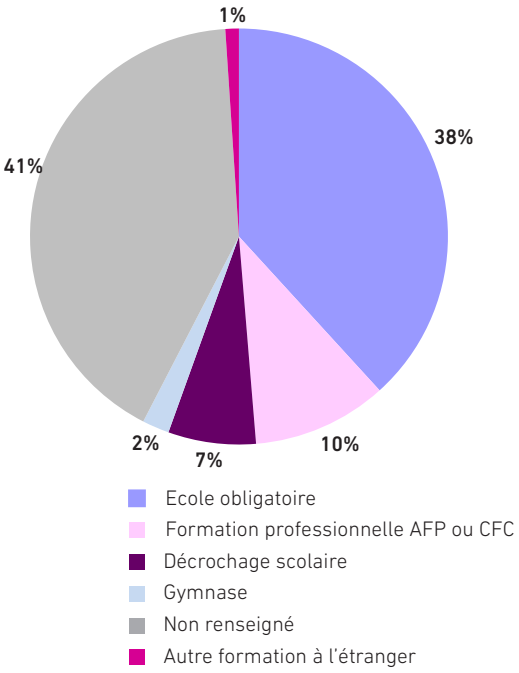

Âge des candidats des Entreprises d'insertion

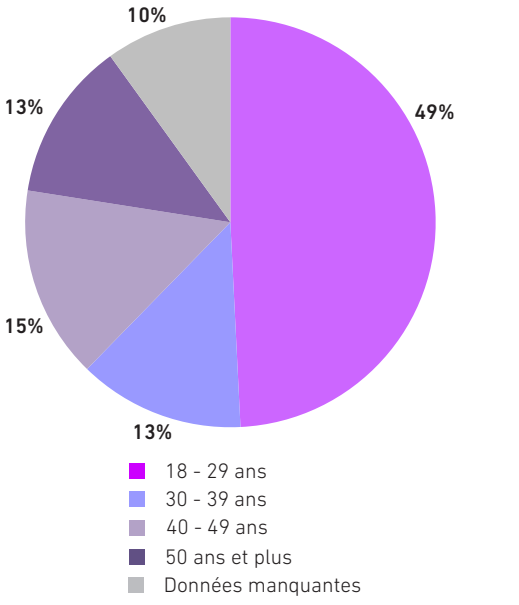

Résultats financiers

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF	2014	2013
Actif circulant		
Liquidités[1]	4 413 814,65	3 072 901,32
Créances résultant de ventes et prest.[2]	887 182,02	1 342 044,56
Autres créances	1 766,48	1 745,10
Stocks de marchandises	68 298,35	70 830,52
Actifs transitoires	102 981,25	58 525,80
Total de l'actif circulant	5 474 042,75	4 546 047,30
Actif immobilisé		
Immobilisations financières[3]	368 967,97	346 811,67
Immobilisations corporelles[4]	4 544 420,50	4 719 366,05
Total de l'actif immobilisé	4 913 388,47	5 066 177,72
Comptes de régularisation d'actifs		
Excédent de charges années antérieures	44 676,49	39 438,61
Excédent de charges de l'exercice	-	12 848,99
Total régularisation d'actifs	44 676,49	52 287,60
TOTAL ACTIF	10 432 107,71	9 664 512,62

PASSIF	2014	2013
Fonds étrangers		
Dettes résultant d'achats et de prest.[5]	818 648,63	691 059,46
Autres dettes à court terme [6]	65 300,00	60 800,00
Dettes à long terme [7]	3 861 660,05	3 716 691,95
Provisions à long terme[8]	52 900,00	72 460,00
Comptes de régularisation	366 969,72	385 383,42
Total des fonds étrangers	5 165 478,40	4 926 394,83
Capitaux propres		
Capital	15 000,00	15 000,00
Réserves à buts spécifiques	3 631 884,78	3 617 954,83
Résultat hors exploitation de l'exercice	22 151,33	13 929,95
Total des capitaux propres	3 669 036,11	3 646 884,78
Comptes de régularisation de passifs		
Excédent de produits années antérieures	972 650,78	488 983,91
Excédent de produits de l'exercice[9]	624 942,42	602 249,10
Total régularisation de passifs	1 597 593,20	1 091 233,01
TOTAL PASSIF	10 432 107,71	9 664 512,62

COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUITS	2014	2013
Chiffre d'affaires résultant des ventes et des prestations[10]	5 906 666,75	5 649 681,27
Contributions et subventions	4 202 475,40	4 188 682,40
Autres produits	130 362,07	87 104,16
Total des produits d'exploitation[11]	**10 239 504,22**	**9 925 467,83**
CHARGES FIXES[12]		
Charges de personnel	-9 122 401,70	-8 845 648,95
Frais de locaux	-2 015 749,65	-1 824 396,18
Autres charges fixes	-347 171,95	-352 782,80
Excédent net des charges fixes	-1 245 819,08	-1 097 360,10
ENVELOPPE DE CHARGES[13]		
Charges de matières et de marchandises	-822 397,33	-736 477,88
Frais de locaux	-191 137,15	-206 258,43
Autres charges d'exploitation	-529 079,43	-525 881,45
Frais de bureau et administration	-245 063,02	-238 435,83
Charges financières	-5 362,08	-4 396,21
Amortissements et variations de provisions	-246 731,19	-312 261,99
Excédent net des charges	-3 285 589,28	-3 121 071,89
Subventions SPAS et autres cantons	3 910 531,70	3 710 472,00
Excédent des produits et subventions[14]	**624 942,42**	**589 400,11**
RESULTAT HORS EXPLOITATION		
Charges hors exploitation	-1 822,62	-114 115,36
Produits hors exploitation	23 973,95	128 045,31
RESULTAT HORS EXPLOITATION	22 151,33	13 929,95
RESULTAT DE L'EXERCICE[15]	647 093,75	603 330,06

BUDGET

PRODUITS	2015
Chiffre d'affaires résultant des ventes et des prestations	5 862 200
Contributions et subventions	4 356 028
Autres produits	57 007
Total des produits d'exploitation	10 275 235
CHARGES FIXES	
Charges de personnel	-9 545 820
Frais de locaux	-2 083 015
Autres charges fixes	-429 250
Excédent net des charges fixes	-1 782 850
ENVELOPPE DE CHARGES	
Charges de matières et de marchandises	-905 315
Frais de locaux	-226 540
Autres charges d'exploitation	-582 197
Frais de bureau et administration	-263 307
Charges financières	-5 147
Amortissements et variations de provisions	-291 280
Excédent net des charges	-4 056 636
Subventions SPAS et autres cantons	4 074 825
EXCEDENT DES PRODUITS ET SUBVENTIONS	**18 189**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Actif

1) À fin 2014, le niveau des liquidités de la Fondation Le Relais a connu une hausse par rapport à l'exercice précédent, soit + 1'340'913 frs. Cette augmentation est due au fait d'une part que la Fondation n'a pas procédé à des investissements importants en 2014 et également en relation avec le résultat positif de l'année. Dès lors, le montant de nos liquidités s'établit à un peu plus de 4.4 millions de francs.
2) Les comptes débiteurs sont en diminution (- 454'863 frs). Au début de l'année 2014, le financement cantonal (SPAS) en rapport avec différentes subventions 2013 a été réglé. Pour les subventions 2014, le montant a été réglé dans le courant de l'exercice.
3) L'augmentation des comptes de garanties de loyer est liée à l'augmentation des baux pris par la Fondation en faveur des personnes qui recourent à nos prestations. Cette rubrique a augmenté de 22'156 frs en 2014.
4) Le montant des immobilisations corporelles a diminué de 174'946 frs pour l'essentiel du fait des amortissements. Comme mentionné au point 1), il n'y a pas eu d'investissement majeur en 2014.

Passif

5) L'évolution des comptes des personnes suivies par nos structures ambulatoires se traduit par une augmentation 134'813 frs.
6) La partie exigible à moins d'un an sur les dettes hypothécaires est indiquée sous la rubrique « Dettes financières », elle s'élève à 65'300 frs.
7) Un nouvel emprunt hypothécaire a été conclu en relation avec les travaux de mise aux normes ECA de notre bâtiment à Morges (Buvelot) terminé en fin d'année 2013 (206'068 frs.).
8) La provision pour risque lié à un appartement communautaire dans le cadre du projet logements à Yverdon n'est plus justifiée. Elle a donc été dissoute (16'760 frs).
9) Pour l'exercice 2014, toutes les structures terminent l'année avec un excédent de produits.

Compte d'exploitation, produits et charges

10) Les prestations de formation et mesures d'insertion sociale ont connu une hausse globale de 2.7% (+ 88'863 frs). Une augmentation est à noter pour les mesures financées par le SPAS (+ 131'361 frs). Les produits en lien avec la mise en œuvre de la 5ème révision de l'AI ainsi que la 6ème (a) ont connu à nouveau une augmentation (+113'313 frs). En revanche, les prestations financées par l'assurance–chômage ont diminué (- 158'446 frs) en raison de l'abandon dans le courant de l'année 2013 des mesures du domaine « Technique de Recherche d'Emploi ».
    L'activité vis-à-vis de l'externe de nos Entreprises d'insertion a connu une baisse (- 33'960).
    Le développement des activités de nos structures ambulatoires par la mise à disposition de logements a connu une hausse (+201'606 ; +15.9%). Cette augmentation est moins élevée que l'évolution observée en 2013 (+44.2%).
11) Les produits totaux sont en hausse de 314'036 frs (+3.2%).
12) Les charges fixes sont en augmentation de 462'495 frs et sont en partie expliquées avec la croissance des produits mentionnés au point précédent. La hausse des charges salariales du personnel représente un montant de 276'753 frs.
13) L'enveloppe globale des charges a connu une hausse modérée de 16'058 frs. L'augmentation de certains frais variables étant compensée par des diminutions d'autres dépenses.
14) La hausse des produits, combinée avec la maîtrise des différentes charges, nous permet de clôturer l'exercice 2014 avec un excédent du compte d'exploitation de 624'942 frs, soit 4,4 % du total des produits et subventions.
15) La prise en compte du résultat hors exploitation de 22'151 frs permet de clôturer l'exercice 2014 avec un résultat de 647'094 frs.

LE CONSEIL DE FONDATION

Président :

Jean-Pierre Lador, Ancien 1er Président du Tribunal d'arrondissement, Nyon

Vice-Présidente :

Claudine Wyssa, Syndique, Bussigny, Présidente de l'UCV et Députée au Grand Conseil

Membres :

Jacques Baudat, ancien Chef du Service de la Jeunesse et de la Sécurité Sociale, Morges

Nicole Baudet, Municipale, Cossonay

Eric Bühler, Syndic, Bremblens

François Chanson, Avocat, Lausanne

Roland Chaussedent, Agent général de la Zürich Assurances, Lausanne

Philippe Deriaz, Doyen au Centre d'enseignement professionel, Morges

Patrick Forel, Docteur en médecine, Morges

Maurice Klunge, Président du conseil du groupe MK SA

Sylvie Podio, Municipale, Morges

Chantal Resplendino, Ancienne Adjointe au Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement, Lausanne

LA DIRECTION

Jean-Claude Pittet, Directeur

Nathalie Christinet, Adjointe de direction

Pascal Roduit, Adjoint de direction

LES COLLABORATEURS

Administration

Amélie Fahrni | Valérie Jossevel | Giovanna Magnaterra Monique Mischler | Janine Pfammatter | Daniel Prélaz Florence Romanzini | Maria Salvatore | Julien Stern | Nicolas Weil

ASEMO

Gilles Ansermoz | Pauline Grosset | Nicole Paquier | Mike Turra Andréa Zobel

CEFIL

Jacques Dozio, Responsable cours métiers
Jean-Pierre Haenni, Responsable TRE
Catherine Aviolat | Patricia Bellido | Valérie Boudry | Thierry Bouvet Diane Brechbühl Jean Cevey | Jérôme Charrière | Colin Demaurex Alain Etienne | Eric Faoro | Dominique Favre | Roxane Girardin | André Grimm Ximena Kaiser Morris | Kaya Kolendowski | Laurie Leuthold-Favre Manuel Mathieu | Daisy Michauville | Kathy Ngoye | Xavier Nussbaum Gloria Orizales | Pascal Pugin | Jean-Marc Quiblier | Muriel Renaud Lucien Rey | Anna Samba | Aude Tinguely | Patrick Truan Juan Velasco Pabon

ELAN

Damien Quaglia, responsable
Manon Ajra | Michelle Béliveau | Christelle Dick | Natalie Haehlen

Entreprises d'insertion

Patrik Vuillemin-Zollinger, responsable
Philippe Baudère | Sandrine Billato | Claude Bonnaud | Valérie Boudry Anaïs Carron | Camelia Cioara | Raquel Durrer | Olivier Dutoit Laurence Frei | Jean-Mario Gasparetto | Martin Genton | Sébastien Gerber Hervé Gremaud | Diana Goncalves Da Silva | Zarit Hamed Chantal Jotterand | Bruno Kuttruff | Marie-Bernadette Lob David Lüchinger | Stéphane Maitin | Denise Mammino Jessica Mellioret | Sarah Morier | Joseph Murith | Nurija Osmanovic Maman Rabiou Ousseini Kaka | Richard Raguin | Blaise Roulet Pierre-Alain Sandoz | Marco Spano | Antonio Stefanelli Charlotte Steger | Laurent Thierry | Muriel Vuagniaux | Thomas Zürcher

Foyer

Nathalie Christinet, Directrice
Corinne Ansermoz | Constant Barthel | Chloé Bédat | Cynthia Bertholet Séverine Beuchat | Milena Bühler | Jean Camacho | Belinda Cannizzaro Nicole Clément | Rachel Cottier | Yann Dupuy | Yan-Eric Féret Julien Garcia | Giovanna Magnaterra | Francis Malo | Stéphanie Marco | Latifa Mukladzija | Christine Pavillard | Béatrice Rey-Mermet Florence Rouiller

Impulsion

Damien Quaglia, responsable
Eva Belabbas | Roxana Casareski | Sandrine Devaud | Mary Josée Fahrny Martin Genton | Charlotte Gianola | Léa Gilbert | Mélissa Mailler Laura Morales | Loriana Mercuri Casciana | Isabelle Nappez | Gilles Noble Isabelle Von Muralt Rambert

Rel'aids

Sarah Bell | Damien Bourgnon | Patricia Fontannaz | Gérald Progin Marjorie Rodrigues | Lionel Vandel

Relais 10

Françoise Badarou | Jacqueline de Heller | Marie-Christine Kissling | Pierre-Henri Lenoir | Sabrina Müller | Jonas Panchaud Françoise Rochat Cuerel | Thierry Smeyers | Telma Tapia Saldivar

Relais-Contact

Anne-Sophie Betschart | Valentine Fontanellaz | Cédric Jecker Marie-Eve Monbaron Felix | Nicole Paquier | Nicole Pochon Nicolas Roulin

Rel'ier

Christophe Al Kurdi | Sophie Arnaud | Kim Carrasco | Valérie Dupertuis Barbara Weiss

SPI

Olivier Graf | Vincent Kerneur | Janine Pfammatter | Sabrina Primiano

Site Web :
www.relais.ch

Blog Impulsion :
Impulsionmedialab.wordpress.com

Blog Rel'ier :
pfseuilbas.blogspot.ch

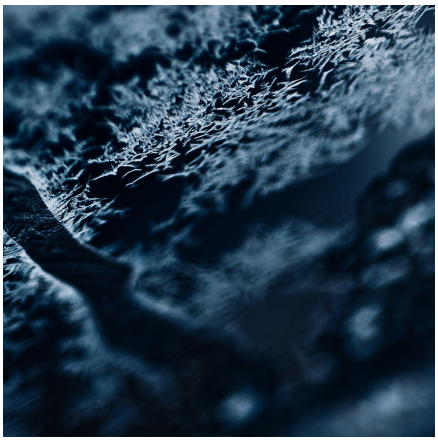

Réseau social Facebook :
Impulsion
CEFIL-Lausanne
CEFIL-Morges

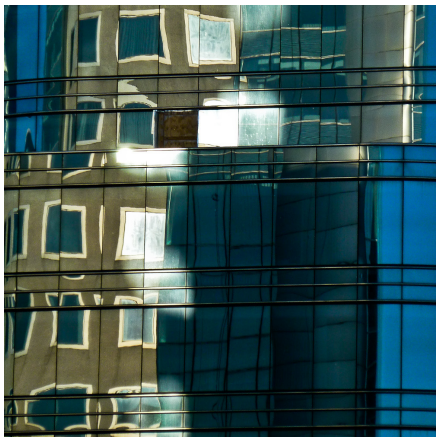

Fondation Le Relais
Grand-Rue 82 - Case Postale
1110 Morges 1

T 021 804 88 11
F 021 801 86 02
info@relais.ch
www.relais.ch